

PARLEMENT WALLON

SESSION 2026-2027

COMPTE RENDU AVANCÉ*

Séance publique de commission

**Commission pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes**

Mercredi 16 septembre 2026

*Application de l'article 161 du règlement

Le compte rendu avancé ne peut être cité que s'il est précisé qu'il s'agit d'une version qui n'engage ni le Parlement ni les orateurs

Publication officielle du greffe du Parlement de Wallonie
Square Arthur Masson, 6
5012 Namur
compte.rendu@parlement-wallonie.be

Le compte rendu avancé constitue une reproduction provisoire des interventions des députés, des membres du Gouvernement et des autres orateurs. Il ne peut être cité que s'il est précisé qu'il s'agit d'une version qui n'engage ni le Parlement ni les orateurs.

Le compte rendu avancé est soumis à tous les orateurs qui peuvent retourner leurs corrections dans les 72 heures ouvrables. À défaut, ils sont censés se référer au texte reçu. Aucune modification de fond ne peut être apportée.

Une fois toutes les corrections examinées et éventuellement intégrées, le compte rendu est dit « compte rendu intégral » et remplace le compte rendu avancé sur le site web du Parlement de Wallonie.

Tous les comptes rendus sont disponibles sur le site **www.parlement-wallonie.be**, rubrique *Travaux parlementaires*, section *Publications*.

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	1
Désignation d'un président et de deux vice-présidents.....	1
Intervenants : Mme la Présidente – M. Maxime Daye.	
Autonomie économique des femmes : carrières, parentalité et qualité de l'emploi – Auditions.....	1
Intervenants : Mme la Présidente – M. Maxime Daye – M. Bruno Lefèbvre – Mme Sophie Fafchamps – Mme Sophie Péciaux – Mme Bénédicte Linard.	
LISTE DES INTERVENANTS	3
ABRÉVIATIONS COURANTES	4

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Présidence de Mme Sophie Péciaux, doyenne d'âge

(Présidence en application de l'article 48.2 du règlement)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 9 heures 39 minutes.

Mme la Présidente (doyenne d'âge). – La séance est ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Désignation d'un président et de deux vice-présidents

Mme la Présidente (doyenne d'âge). – En vertu de l'article 48.2 du règlement, nous devons procéder à la désignation du président et de deux vice-présidents.

La parole est à M. Daye.

M. Maxime Daye (MR). – On reconduit les personnes qui étaient en place avant, à savoir Mme Taquin à la présidence, M. Lefèbvre à la première vice-présidence et M. Tzanetatos à la seconde vice-présidence.

Mme la Présidente (doyenne d'âge). – Je déclare Mme Taquin élue présidente et MM. Lefèbvre et Tzanetatos élus vice-présidents.

(Mme Taquin, Présidente, prend place au fauteuil présidentiel)

Autonomie économique des femmes : carrières, parentalité et qualité de l'emploi – Auditions

Mme la Présidente. – Entre le 11 mars et le 3 juin 2026, notre Commission a procédé à l'audition de représentants de 12 institutions ou organismes sur le thème « Autonomie économique des femmes : carrières, parentalité et qualité de l'emploi ». Le 3 juin, la Commission a décidé de se réunir en date du 16 septembre – aujourd'hui – pour examiner la suite à donner à nos travaux.

Sur base du tableau préparatoire établi en février 2026, il restait 12 organismes à auditionner. Vous avez eu la liste, je pense. Il revient à la Commission de se positionner sur la suite des travaux : poursuivre les

auditions selon un ordre qu'il reste à fixer, clôturer ce cycle d'auditions, rédiger les recommandations et planifier les auditions d'une prochaine thématique.

Pour rappel, au niveau des prochaines thématiques, il y avait « Les violences faites aux femmes : sécurité, prise en charge et prévention », « Santé des femmes : enjeux et perspectives », « Les violences sexistes et sexuelles en politique », « Discrimination de genre et inégalités sociales : évaluation du *gender mainstreaming* en Wallonie ».

Je vous propose de fixer une ultime séance d'auditions, si cela convient à tous, en sélectionnant quatre intervenants à auditionner. Si cela vous convient, afin de répondre à l'ensemble des groupes, je vous proposerai d'entendre : le CHU de Liège, Echoline ASBL. Je ne sais pas comment le prononcer.

M. Maxime Daye (MR). – Nos camarades étaient très attentifs à cela. Pour une fois, Ecolo n'est pas là pour aider.

(Rires)

Mme la Présidente. – On va dire Echoline ASBL.

Ainsi qu'Odoo et Jump SRL.

Cette manière de fonctionner vous convient-elle ? Il y a deux possibilités : soit une séance et on entend quatre intervenants. Si cela fait débat, je suis ouverte à fixer trois séances pour entendre tous ceux qui ont été proposés.

La parole est à M. Lefèbvre.

M. Bruno Lefèbvre (PS). – Madame la Présidente, notre mémoire nous fait peut-être défaut, mais pourquoi Odoo ?

Mme la Présidente. – La parole est à Mme Fafchamps.

Mme Sophie Fafchamps (Les Engagés). – L'idée était d'essayer d'avoir des entreprises de secteurs différents, avec une approche différente de la gestion du temps de travail. Le télétravail est très implanté chez Odoo, il ne l'est pas du tout au CHU. Pas parce qu'ils ne

veulent pas, à mon avis, c'est plutôt lié aux types de professions.

L'idée était d'avoir deux approches différentes de la gestion du travail pour les femmes. En termes de licornes wallonnes, on s'est dit qu'Odoo était un employeur important, dont l'approche RH pouvait être représentative. Voilà pour la justification.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Daye.

M. Maxime Daye (MR). – Pour aller dans le sens de ma collègue et apporter encore quelques éléments, c'est vrai que l'idée était de regrouper Odoo et le CHU pour l'aspect « ressources humaines », parce qu'on avait des métiers plutôt genrés : l'informatique plutôt pour les hommes, et le CHU et tout le milieu hospitalier, infirmier, plutôt féminin. Il s'agit de mettre en exergue tout ce qui a été mis en place pour garantir une meilleure égalité – le télétravail, entre autres. Voilà pourquoi nous avons proposé de les voir en même temps dans les auditions. C'était ouvert à la proposition du PS sur l'ASBL Echoline et le Réseau Diane de l'UCM ou Jump.

Mme la Présidente. – La parole est à Mme Péciaux.

Mme Sophie Péciaux (PS). – En suite d'avoir arrêté ces différentes structures à auditionner, vous avez fait référence, Madame la Présidente, à des thèmes que l'on va aborder par la suite, à savoir notamment la violence faite aux femmes. Il serait peut-être intéressant de prévoir dès à présent un agenda avec le ministre Coppieters pour qu'il vienne nous présenter le Plan intrafrancophone de lutte contre les violences faites aux femmes. Cela pourra nous donner des informations très intéressantes au sein de notre Commission. C'est juste pour que l'on ne se retrouve pas face à un agenda de ministre, pour qu'il ne puisse pas nous dire qu'il ne sait pas prévoir. Si on s'y prend assez tôt, ce serait peut-être envisageable.

Mme la Présidente. – Une information que j'ai oublié de vous donner tout à l'heure, c'est que les personnes qui ne seront pas auditionnées seront sollicitées pour un avis écrit. On aura un avis de tous les intervenants que l'on avait envisagés.

On commencerait à travailler sur une nouvelle thématique à partir de 2027. Ce que je vous propose, c'est qu'à la prochaine séance, soit le 30 septembre, soit le 14 octobre – à déterminer –, on revienne avec cette demande formulée par le groupe PS : l'invitation au ministre.

Mme Sophie Péciaux (PS). – Cela nous va, mais pour qu'on ne l'oublie pas et que ce soit bien acté, à prévoir par rapport aux agendas des uns et des autres.

Mme la Présidente. – Voyons pour la date. Le 30 septembre vous convient-il ?

(Réactions dans l'assemblée)

On bloque les deux dates. En fonction des personnes, on les invite pour le 30 septembre. Si le 30 septembre pose problème pour elles, on reportera au 14 octobre. Tout le monde est d'accord ?

(Assentiment)

La parole est à Mme Linard.

Mme Bénédicte Linard (Ecolo). – Madame la Présidente, je voulais juste attirer l'attention sur le fait que la plénière du 30 septembre risque d'être une plénière chargée. Il faut donc voir si elle n'est pas avancée.

Par ailleurs, à titre personnel, cela ne va évidemment pas réguler les travaux de ce Parlement, mais j'ai un groupe scolaire qui vient le 30 septembre au matin, donc si cela se tient, je ne serai pas présente le 30, mais je comprendrais que cela se tienne, même si je ne suis pas là.

Mme la Présidente. – On la fixe au 14 octobre. Cela va pour tout le monde ?

Pour la thématique que l'on aborderait en janvier 2027, on est d'accord que l'on retient : violences faites aux femmes, sécurité, prise en charge et prévention pour tous ? Parfait.

En conclusion, la Commission décide de procéder le mercredi 14 octobre 2026 à l'audition :

- d'un représentant habilité du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Liège ;
- d'un représentant habilité de l'ASBL Echoline ;
- d'un représentant habilité de la SA Odoo ;
- d'un représentant habilité de la SRL Jump.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- La séance est levée à 9 heures 50 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

M. Maxime Daye, MR
Mme Sophie Fafchamps, Les Engagés
M. Bruno Lefèbvre, PS
Mme Bénédicte Linard, Ecolo
Mme Sophie Péciaux, PS
Mme Caroline Taquin, Présidente

ABRÉVIATIONS COURANTES

ASBL	association sans but lucratif
CHU	centre(s) hospitalier(s) universitaire(s)
RH	ressources humaines
SA	société anonyme
SRL	société à responsabilité limitée
UCM	Union des classes moyennes